

30 novembre 2009

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 30 novembre 2009 à 22 h 00 et tel que stipulé par l'article 56 du code municipal, étant tous présents, les membres du conseil ont renoncé à l'avis de convocation.

Sont présents :

Monsieur le maire : Jean-Claude Dumas

Mesdames les conseillères: Sylvie Breton
Renée-Claude Leroux

Messieurs les conseillers : Raynald Breton
Julio Carrier
Réjean Giard
Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

M. Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 22 h 00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2009-206 IL EST PROPOSÉ par

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 **DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

ATTENDU QU' il est primordial et nécessaire d'améliorer les installations sportives ;

2009-207 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de présenter une demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, que la

municipalité de Weedon s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet et de mandater M. Jasmin Boudreau à être la personne responsable de signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de ce projet.

#4 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#5 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2009-208 À 22 h 05, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance ordinaire.

Émile Royer, g.m.a.

Directeur général / Secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire